

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 29 (1878)  
  
**Rubrik:** Bulletin

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tères particuliers de chacune d'elles. Ensuite on pourra juger de la possibilité de les combattre et l'on devra d'autant moins hésiter d'entreprendre à cet effet les travaux nécessaires, que la Confédération y encourage en contribuant aux frais, comme pour les boisements. Avec la statistique, on pourra aussi élaborer l'histoire des avalanches en Suisse, les forestiers cantonaux devront donc aussi recueillir les données relatives aux phénomènes qui ont accompagné la formation et la chute des avalanches, au genre et à l'étendue de leurs effets, aux propriétés ruinées, aux hommes et au bétail ensevelis, à la masse des neiges accumulées, etc.

Pour faciliter la tâche, la circulaire est accompagnée d'un tableau dans lequel les données requises peuvent être enrégistrées et elle donne des directions sur la manière dont ce tableau doit être rempli.

Une instruction sur les travaux de défense à établir contre les avalanches est annoncée dans cette circulaire.

---

### Bulletin.

*Schwyz. Cours de sylviculture.* — La première partie du cours cantonal de sylviculture a été tenue à Einsiedeln dès le 26 août au 29 septembre 1877, et l'enseignement a été donné par MM. les inspecteurs forestiers Schedler, à Lachen, et Schwyter à Frauenfeld. Environ 50 aspirants s'étaient présentés pour y prendre part, mais ensuite de l'examen d'entrée, 25 seulement ont été admis comme élèves; en outre 5 ont obtenu l'autorisation de suivre le cours comme auditeurs. Le plan de l'enseignement comprenait les branches suivantes: botanique forestière, culture des bois, entretien des boisés, exploitation des bois, protection des bois et police forestière, notions d'arpentage, mesurage et estimation d'arbres isolés et de peuplements entiers. Les heures de la matinée depuis 7 heures à midi étaient consacrées à la théorie, les après-midi restant réservés aux exercices pratiques et aux excursions, auxquelles on employait aussi de temps en temps la journée entière. Le temps disponible était bien court pour épuiser un programme aussi étendu, d'autant plus que dans plusieurs branches il fallait beaucoup dicter. Le manuel employé était „la Forêt“ de Landolt, dont chaque assistant avait apporté un exemplaire avec lui.

Le champ d'application nécessaire pour les divers travaux et les démonstrations pratiques se trouva dans la forêt du couvent d'Einsiedeln située à une grande proximité; c'est aussi le monastère qui fournit le local où furent donnés les cours et qui mit à disposition avec beaucoup de complaisance les riches collections d'histoire naturelle qu'il possède. On fit en outre de fréquentes excursions dans les forêts voisines de la corporation du village de Binzen. Cette corporation possède de grandes étendues de forêts qui jouissent depuis quelque temps déjà, ainsi que celles du monastère, d'une bonne administration, on y trouve entr'autres dans la forêt de Schwandtenau, près du pont de la Biber, une pépinière qui mérite bien d'être spécialement mentionnée; elle est très étendue, très bien entretenue, et présente de magnifiques carreaux de semis et de plants repiqués.

Il était ainsi possible de montrer aux jeunes forestiers des progrès réjouissants déjà réalisés dans la sylviculture et de combattre par là efficacement maint préjugé.

Environ la moitié des aspirants forestiers qui suivaient le cours possédaient les connaissances nécessaires à la pleine intelligence de l'enseignement offert, mais les autres avaient beaucoup oublié depuis l'époque plus ou moins reculée à laquelle ils avaient quitté les bancs de l'école, et comme d'ailleurs un petit nombre seulement des assistants avaient précédemment travaillé dans les bois ou fait connaissance avec la forêt, il était difficile de mettre l'enseignement à la portée de tous.

Dans les travaux pratiques aussi, la plupart des élèves ne manifestèrent pas les aptitudes et la tenacité que l'on observe généralement chez les jeunes gens habitués de bonne heure aux travaux de la campagne. En revanche il faut reconnaître que de beaucoup le plus grand nombre firent preuve de zèle et de bon vouloir, et s'efforcèrent de retirer bon profit de l'enseignement qui leur était offert. Les notes dictées dans les leçons étaient soigneusement mises au net, bien que les élèves plus faibles dussent souvent y consacrer la moitié de la nuit. Ces circonstances engagèrent les directeurs du cours à conduire fréquemment les jeunes forestiers dans des forêts de conditions diverses pour éveiller leur intérêt et éclaircir les notions confuses. Outre les tournées journalières dans les forêts voisines d'Einsiedeln, on effectua deux grandes excursions dans les forêts de la corporation de Wollerau et dans le Sihlwald de la ville de Zurich. Les forêts de Wollerau sont situées entre le pont de la Biber et la Schindellegi, leur contenance

est estimée à 800 arpents environ; elles renferment des boisés de tous âges et la plupart en très bon état, le sapin rouge spécialement s'y fait remarquer par son bel accroissement et par les qualités de son bois. Les résultats acquis par la culture des bois dans les forêts avoisinantes du canton de Zurich, sont sans doute la cause qui a encouragé la corporation de Wollerau à faire de bonne heure, plus qu'une autre localité du canton de Schwyz, de sérieux efforts pour améliorer l'aménagement de ses forêts, d'où sont résultées des cultures étendues et bien réussies et l'établissement d'une pépinière entretenue avec grand soin et occupant environ deux arpents de terrain. La corporation a aussi commencé à établir de bonnes routes dans ses forêts, tandis que dans d'autres forêts schwyzoises on n'aperçoit encore nulle trace de chemins réguliers pour la vidange des bois. L'excursion dans le Sihlwald exerça aussi sur la plupart des assistants une impression durable et bienfaisante à beaucoup d'égards. Ils reçurent de la part de M. Meister, inspecteur forestier, un accueil très cordial, furent frappés des aspects magnifiques que la forêt leur présentait de tous côtés et furent particulièrement surpris des perfectionnements apportés aux voies de transport et aux établissements pour le débit des bois. Tout naturellement un vif désir s'éveillait en eux: Puissions-nous bientôt, se disaient-ils, voir aussi nos forêts mieux aménagées, devenir semblables au Sihlwald! Le 29 septembre le cours se termina par un examen auquel assistèrent une délégation du Conseil d'état et M. Coaz, inspecteur fédéral des forêts. Comme on pouvait s'y attendre dans les conditions énumérées ci-dessus, le résultat de cet examen fut assez médiocre; M. l'inspecteur des forêts le fit observer aux candidats pour les exhorter à relire avec soin leurs cours et à les étudier diligemment pendant la saison morte, afin d'obtenir de meilleurs résultats du cours suivant, qui doit avoir lieu au printemps.

Au reste, comme le canton de Schwyz n'a pour l'heure à pourvoir qu'à 12 places de sous-inspecteurs, tandis que les assistants au cours étaient en nombre double, on peut bien espérer qu'elles pourront être occupées d'une manière satisfaisante. Toutefois on ne peut nier que les aptitudes et les connaissances que l'on réclame ici d'un sous-inspecteur ne sont pas tout à fait en harmonie avec le peu de temps que l'on consacre à le former.

*Appenzell. (Rhodes extérieures).* — M<sup>me</sup> Zellweger-Rhyner, actuellement domiciliée à Bâle, aurait eu une bonne occasion de vendre à des étrangers ses pépinières situées dans la commune de Teufen, mais elle a décidé de les conserver encore pendant 5 années à l'usage du canton en les confiant aux soins du forestier Seif, puis de les céder gratuitement à la commune de Teufen. Pendant deux ans environ, 90 exemplaires de „la Forêt“ ont été vendus dans ce canton.

---

*Toggenbourg.* — En janvier de l'année courante, on a abattu à Alt St-Johann, dans le haut Toggenbourg, un sapin blanc parfaitement sain, âgé de 204 ans et haut de 47 mètres. Il a fourni 7 billons longs de 5,4 mètres chacun et cubant ensemble 13,2 mètres cubes; à 16,2 mètres de hauteur, il avait encore 69 centimètres de diamètre, à 27 mètres 39 centimètres et à 37,8 mètres 21 centimètres.

---

A *Ulbersdorf*, en Bohême, on connaît, d'après le journal pour l'économie forestière, un chêne qui doit être âgé de 900 ans et dont le diamètre atteint 3,7 mètres.

---

*Avantages de couvrir les planches des pépinières jusqu'à la levée des jeunes brins.* — Le Dr. J. Möller, à Vienne, tire les conclusions suivantes d'expériences qu'il a entreprises avec des graines de pins noirs.

Le rapide développement des graines est considérablement facilité lorsqu'on établit des abris contre le rafraîchissement nocturne. Les semis réclament ces abris à différents degrés. Ils peuvent s'en passer lorsque l'influence des rayons solaires favorable à la germination est capable de contrebalancer l'abaissement de température résultant du rayonnement nocturne.

Lorsque la température est faible pendant le jour, il devient nécessaire de couvrir pendant la nuit. Mais lorsqu'on établit un abri permanent, on ne doit jamais l'établir complet, on se contentera de recouvrir la moitié ou le tiers de l'étendue cultivée. En revanche, si le couvert peut être enlevé durant le jour, il peut être complet de nuit. Dans nos essais, qui ont eu lieu sous des conditions très favorable, il suffisait de couvrir durant la nuit et seulement sur un quart de la surface cultivée.

Il est probable que l'influence du couvert sur les jeunes plants diffère entièrement de l'influence qu'il exerce sur la germination.

*Immersion des graines avant le semis.* — Möller, à Vienne, a observé dans des expériences faites sur les semences de pin noir, que des graines qui avaient séjourné 3, 8, 16, 20 ou 24 heures dans l'eau avant d'être semées se comportaient identiquement, aussi bien quant au moment de leur germination que quant à la proportion des graines germées. En revanche, lorsque l'immersion durait 36 ou même 40 heures, les graines germaient bien aussi promptement que les autres, mais leur faculté germinatrice se trouvait altérée. Tandis que des premières plus de 70<sup>0</sup>/<sub>0</sub> germaient en moyenne, après 36 heures d'immersion on n'obtenait plus que 50<sup>0</sup>/<sub>0</sub> et après 40 heures plus que 40<sup>0</sup>/<sub>0</sub> de grains germés.

Les premiers brins qui apparaissent, environ 15<sup>0</sup>/<sub>0</sub> du nombre total, se développent plus faiblement que ceux qui les suivent. Sur un poids donné de graines, les brins qui apparaissent le mieux simultanément, soit en plus grand nombre à la fois, sont aussi les plus vigoureux.

Après cette période, le nombre des brins qui apparaissent encore diminue et ces retardataires ne se développent que faiblement. Plus lourdes sont les semences, meilleur est le résultat de la germination.

(Communication à l'Institut des expériences forestières en Autriche.)

### **Nouvelles personnelles.**

Bernhard Dürer, à la Villa Carlotta, au bord du lac de Côme, membre honoraire de la Société des forestiers suisses, est décédé. M. Dürer a enrichi les collections de l'École fédérale des forestiers de divers produits intéressants de la ville qu'il administrait.

J. F. Marti, de Sumiswald, ci-devant adjoint de l'inspecteur général des forêts du canton de Berne, a été nommé forestier de district à Interlaken.